Image not found or type unknown

droit au découvert ,en ayant un dossier de surrendettement

Par **ttt**, le **19/05/2009** à **20:15**

Bonjour! depuis plusieurs années, j'ai un dossier de surrendettement,ma banque m'autorise a avoir un découvert de 300 euros par mois ,mais j'ai plus de 1200 euros d'agios par an!je n'arrive pas à m'en sortir! que dois-je faire?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés